



www.impotsdirects.public.lu

Déclaration pour l'établissement en commun du **bénéfice commercial** et pour l'impôt commercial de l'année 2018

A remettre au bureau d'imposition compétent pour le 31 mars 2019 au plus tard.

Ligne	
1	I. Indications concernant l'entreprise collective
2	Raison sociale: Forme juridique:
3	Administration principale (adresse complète):
4	Etat partie à l'Accord sur l'EEE autre que le Luxembourg dans lequel l'entreprise collective détient un établissement stable exerçant une activité de recherche et de développement:
5	Représentant (§ 219 A.O.) (adresse complète):
6	Téléphone: Courriel:
7	Début de l'exercice d'exploitation: Création de l'entreprise:
8	Clôture de l'exercice d'exploitation: Cession ou cessation de l'entreprise:
9	II. Etablissement du bénéfice commercial
10	Détermination du bénéfice par comparaison de l'actif net investi conformément à l'article 18, alinéa 1^{er} L.I.R.
11	Bénéfice suivant bilan commercial ou bilan fiscal (suivant détail en annexe)
12	Ajouts des montants non déductibles (pour autant qu'ils aient été déduits lors de l'établissement du bénéfice)
13	Déductions des montants exonérés:
14	a) dont revenus exonérés en vertu de l'article 115, n° 15a L.I.R.
15	b) dont revenus dégagés par certains droits de propriété intellectuelle en vertu de l'article 50ter L.I.R. (joindre l'annexe 760)
16	Sous-total:
17	A reporter:
18	Amortissement selon l'article 32, alinéa 1a L.I.R.
	<input type="checkbox"/> demande (la demande doit être appuyée par un bilan fiscal) montant de l'amortissement non déduit au bilan fiscal 2018
19	III. Bénéfice de cession ou de cessation
20	Bénéfice réalisé à l'occasion de la cession en bloc et à titre onéreux, ou de la cession sans liquidation successive de l'entreprise ou d'une partie autonome de l'entreprise ou de la cession à titre onéreux d'une participation dans une entreprise commerciale collective faisant partie de l'actif net investi _____ (suivant détail en annexe).

Remarque: Les bilan ⁴⁾, compte de profits et pertes et le rapport annuel sont à joindre.

Parts de revenu des coexploitants					
Nom, prénom et adresse des coexploitants (Veuillez indiquer les adresses exactes et complètes)	Bureau d'imposition et numéro dossier	Genre de la participation	Parts de bénéfice ⁵⁾		Rémunérations pour services rendus à la société
			%	Montant	Montant
1	2	3	4	5	6
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
Total :					

Remarques: 1) Réservé à l'administration - 2) Cochez la case utile - 3) Indiquez le résultat d'exploitation à l'exclusion du bénéfice provenant de la réalisation éventuelle du fonds de commerce qui est à inscrire sub III. - 4) Les montants du bilan commercial qui ne sont pas conformes aux prescriptions fiscales doivent être ajustés à ces fins par des additions ou des remarques appropriées, à moins que le contribuable ne préfère produire un bilan fiscal

Parts de revenus des coexploitants						
Intérêts et loyers alloués au coexploitant	Intérêts, dépenses ou pertes à charge d'un coexploitant		Reste (total des colonnes 5, 6 et 7 moins colonne 8)	Quote-part de la retenue d'impôt sur a) les tantièmes, b) les revenus de capitaux	a) Prélèvements personnel (en espèces ou en nature), b) suppléments d'apport	Bonification d'impôt: a) pour investissements, b) pour embauchage de chômeurs, c) pour formation professionnelle continue
Montant	Montant		Montant	Montant	Montant	Montant
7	8	9	10	11	12	13
1				a)	a)	a)
				b)	b)	b)
						c)
2				a)	a)	a)
				b)	b)	b)
						c)
3				a)	a)	a)
				b)	b)	b)
						c)
4				a)	a)	a)
				b)	b)	b)
						c)
5				a)	a)	a)
				b)	b)	b)
						c)
6				a)	a)	a)
				b)	b)	b)
						c)
7				a)	a)	a)
				b)	b)	b)
						c)
8				a)	a)	a)
				b)	b)	b)
						c)
9				a)	a)	a)
				b)	b)	b)
						c)
				a)	a)	a)
				b)	b)	b)
						c)

Remarques: 5) Il s'agit du bénéfice, abstraction faite des rémunérations, intérêts et loyers, au profit ou à charge du coexploitant à titre personnel - 6) Il y a lieu de joindre, le cas échéant, le détail des revenus exonérés en vertu de l'article 115 no 15a L.I.R.

